



CENTRE BOIS-GIBERT



Centre Prévention Réadaptation Soins de Suite Cardiologie du Sport



IMPLICATION DU PATIENT DANS SA PECM: UNE AIDE PRÉCIEUSE À LA SÉCURISATION DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

Dr Orso-François LAVEZZI, Cardiologue

Journée OMEDIT-APHP

Comment optimiser la continuité des traitements médicamenteux, le 27 novembre 2015



D'OÙ JE PARLE

CENTRE BOIS-GIBERT

établissement SSR

équipe **pluri-disciplinaire**

patients atteints d'une affection cardio-vasculaire

reprise d'**autonomie**

éducation thérapeutique

entraînement physique

Mutualité Française Centre Val de Loire

J'ai un lien d'intérêt:

BOEHRINGER INGELHEIM France 04/06/2015 HOSPITALITE 43 €

CONCILIER DES EXIGENCES A PRIORI CONTRADICTOIRES...



Il ne faut pas seulement le dire, il faut le faire !

Double exigence en contexte SSR

Sécuriser le circuit du médicament

=> organisation et management <=

Donner plus d'autonomie aux patients

=> connaissance et gestion du traitement <=

Concilier cette double exigence

Circuit du médicament = un tout

impliquant le PATIENT = ACTEUR CENTRAL DE SON PROJET DE SOINS

Education thérapeutique du patient

atelier médicaments, entretiens individuels

Gérer les risques

=> évènements indésirables, audits, organisation, rôle du patient <=

LE PATIENT, UN ACTEUR ESSENTIEL...

Tout se joue **en dehors d'une structure de soins...**

Développer les **compétences** et l'**autonomie** du patient

Préparer les **transitions du parcours de soins**

1- SAVOIR IDENTIFIER LE TRAITEMENT

(ville, hôpital, voyage à l'étranger)

2- BONNES PRATIQUES DE L'ADMINISTRATION DES TRAITEMENTS

**Et ça commence en établissement
de soins !!!**

Transitions de parcours de soins : risque important

- Patient de 77 ans, hospitalisé depuis 7 jours en post opératoire d'un pontage aorto-bifémoral
 - Etat de mal épileptique
- ATCD d'épilepsie ancienne traitée par DEPAKINE
- Aucune notion de cet ATCD dans le courrier
- Traitement non repris à l'hôpital et donc pas en SSR



Nos prescriptions ... et la vraie vie ...

- Bilan des boîtes de médicaments à l'admission du patient en SSR

Traitement habituel du patient

Traitement prescrit au patient après son SCA



→ Depuis sa sortie de l'hôpital : le patient associe 2 bêtabloquants

Conciliation d'entrée proactive médicale

- **Utilisation pilulier**

Oui

Non

- **Bilan des boîtes**

Oui

Non

Non disponibles

- **Facturette de l'ordonnance**

Oui

Non

Non disponible

- **Pharmacie d'officine habituelle**

- **Déclaration du patient**

Oui

Non

Non fiable

- **Compte rendu d'hospitalisation**

Oui

Non

Non disponible

- **Modifications thérapeutiques à l'admission**

Oui

Non

Conciliation d'entrée proactive médicale

- **Utilisation pilulier**

Oui

Non

- **Bilan des boîtes**

Oui

Non

Non disponibles

- **Facturette de l'ordonnance**

Oui

Non

Non disponible

KARDEGIC 75 mg, BISOPROLOL 5 mg, BRILIQUE 90 mg, ATORVASTATINE 80mg, RAMIPRIL 2,5 mg

- **Pharmacie d'officine habituelle**

Pharmacie du marché, Tours

- **Déclaration du patient**

Oui

Non

Non fiable

Advil en cas de fièvre, Flixotide 250 microg

- **Compte rendu d'hospitalisation**

Oui

Non

Non disponible

KARDEGIC 75 mg, BISOPROLOL 5 mg, BRILIQUE 90 mg, ATORVASTATINE 80mg, RAMIPRIL 2,5 mg

- **Modifications thérapeutiques à l'admission**

Oui

Non

Ajout PANTOPRAZOLE car épigastralgies, baisse BISOPROLOL à 2,5 mg car bradycardie à l'entrée

Divergences intentionnelles documentées

GESTION DU TRAITEMENT PERSONNEL

Action de l'infirmière à l'admission pour: *Eviter l'automédication et les doublons.* *Aider à la conciliation.*

Résumé médical | Obs médicales | Dossier | Biologie | Imagerie | Pharmacie | Diagramme | Trans ciblées | Const / caract | EBM

06/11/2014 16:37 ---> 06/11/2014 16:37

TRAITEMENT PERSONNEL DU PATIENT - Restituer son traitement personnel au patient

DONNEES

Traitement personnel

ACTIONS

Traitement stocké à la pharmacie

RESULTATS

Traitement personnel du patient restitué à sa sortie //
Cible clôturée par l'intervenant.

Mme Nolwen DABOUIS - I.D.E. - 06/11/2014 // 16h37

Aucun traitement personnel ne doit être stocké dans la chambre: le devenir du traitement personnel est systématiquement tracé par l'IDE à l'admission.

GESTION DU TRAITEMENT PERSONNEL

Action du pharmacien

Barrière de récupération d'erreur suite à CREX

15/05/2015 10:28 ---> 17/05/2015 20:44

<u>DONNEES</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>RESULTATS</u>
Devenir du TT personnel ?	<i>Mme Marie-claude GRUEL - Pharmacien - 15/05/2015 // 10h28</i> Vu avec le patient.	N'avait pas de traitement perso à l'arrivée. // Cible clôturée par l'intervenant.
	<i>Mme Marie-liesse TILLOY - I.D.E. - 17/05/2015 // 20h44</i>	

Lorsque le devenir du traitement personnel n'est pas renseigné, ouverture d'une cible par le pharmacien avec réponse de l'IDE.

GESTION DU TRAITEMENT PERSONNEL

Regard du pharmacien sur le traitement personnel

18/11/2014 13:06:20 - Commentaire dans le Dossier Patient

le Pantoprazole risque d'entraîner une perte d'efficacité de l'Eviplera suite à une modification du pH intestinal et une diminution de l'absorption de l'Eviplera

TT perso: Bisoprolol 1.25 et cardensiel 1.25, Ramipril 2.5, Previscan, Flecainide LP 150, Furosemide 40, tardyferon B9 et un autre médicament sans indication de nom

Mme Marie-claude GRUEL - Pharmacien - 18/11/2014 // 13h06

Au cours de la première analyse pharmaceutique, le pharmacien mentionne les traitements personnels stockés à la PUI.

Conciliation rétroactive pharmaceutique contemporaine de l'analyse pharmaceutique.

CONCILIATION DE SORTIE

Rôle du médecin lors de la consultation de sortie

Bilan des boîtes de médicaments
(vues par le médecin)

Oui Non non dis

en attendant chir: KDG, 75 Prava 20, Atenolol 50, Ramipril 2.5, TNT

Conciliation médicamenteuse de sortie

Stop ATENOLOL 50 mg remplacé par NEBIVOLOL 5 mg
Stop PRAVASTATINE 20 mg remplacé par ATORVASTATINE 20 mg
Stop DOLIPRANE 1000 EFFERVES pour l'apport sodé compte tenu du régime peu salé 8g par jour. Préférer les comprimés ou gélules.
Stop TRINITRINE 10/24H

Conciliation de sortie
facile à faire
si le bilan d'entrée est
correctement fait...

Visite essentiellement à éviter les
« soupes de sorcière » au retour à
domicile en indiquant au patient
les traitements antérieurs arrêtés
ou les traitements remplacés par
un autre. C'est aussi l'occasion de
prescrire un traitement antérieur
dont on a donné un équivalent
pendant le séjour.



Education du patient

CONCILIATION DE SORTIE

Rôle du médecin lors de la consultation de sortie

Partage d'informations entre professionnels et avec le patient

Sur l'ordonnance de sortie à
la suite du traitement

A la suite du traitement sur le
courrier de sortie

QSP 1 mois

Conciliation de sortie :

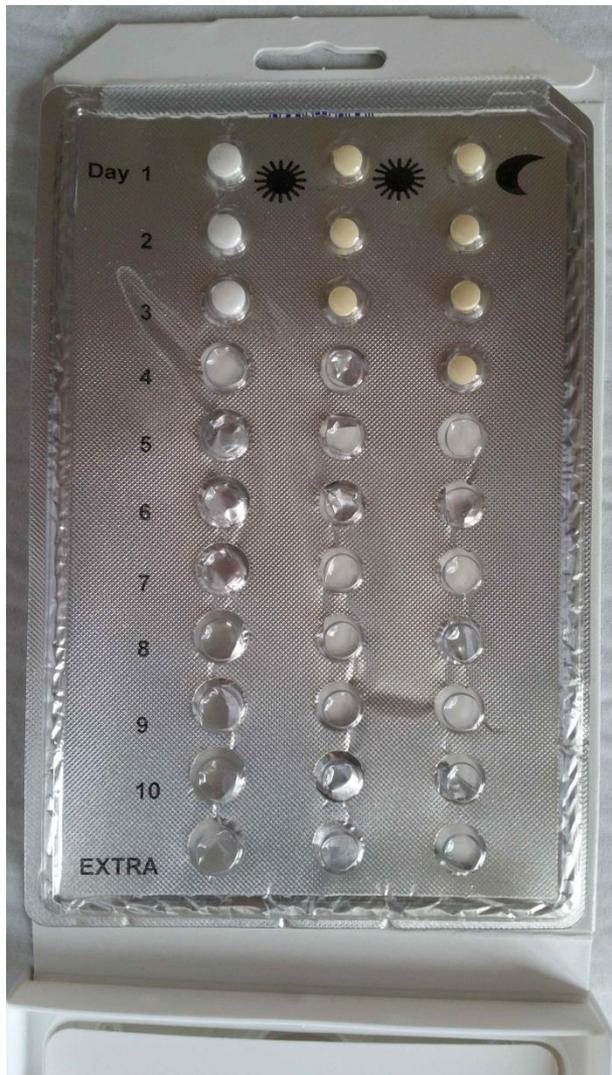
Stop IBUPROFENE (Spifen 400 mg et autres spécialités à base d'IBUPROFENE ou autres anti-inflammatoires non stéroïdiens compte tenu de la prise d'anticoagulants AVK)

Stop NEBIVOLOL 5MG remplacé par BISOPROLOL 5MG

Stop LEVOCETIRIZINE 5MG : non indiqué

Stop PANTOPRAZOLE 20MG : non indiqué.

OBSERVANCE ET ESSAI CLINIQUE



L'évaluation de l'observance du traitement de l'essai clinique se fait *a posteriori* sur:

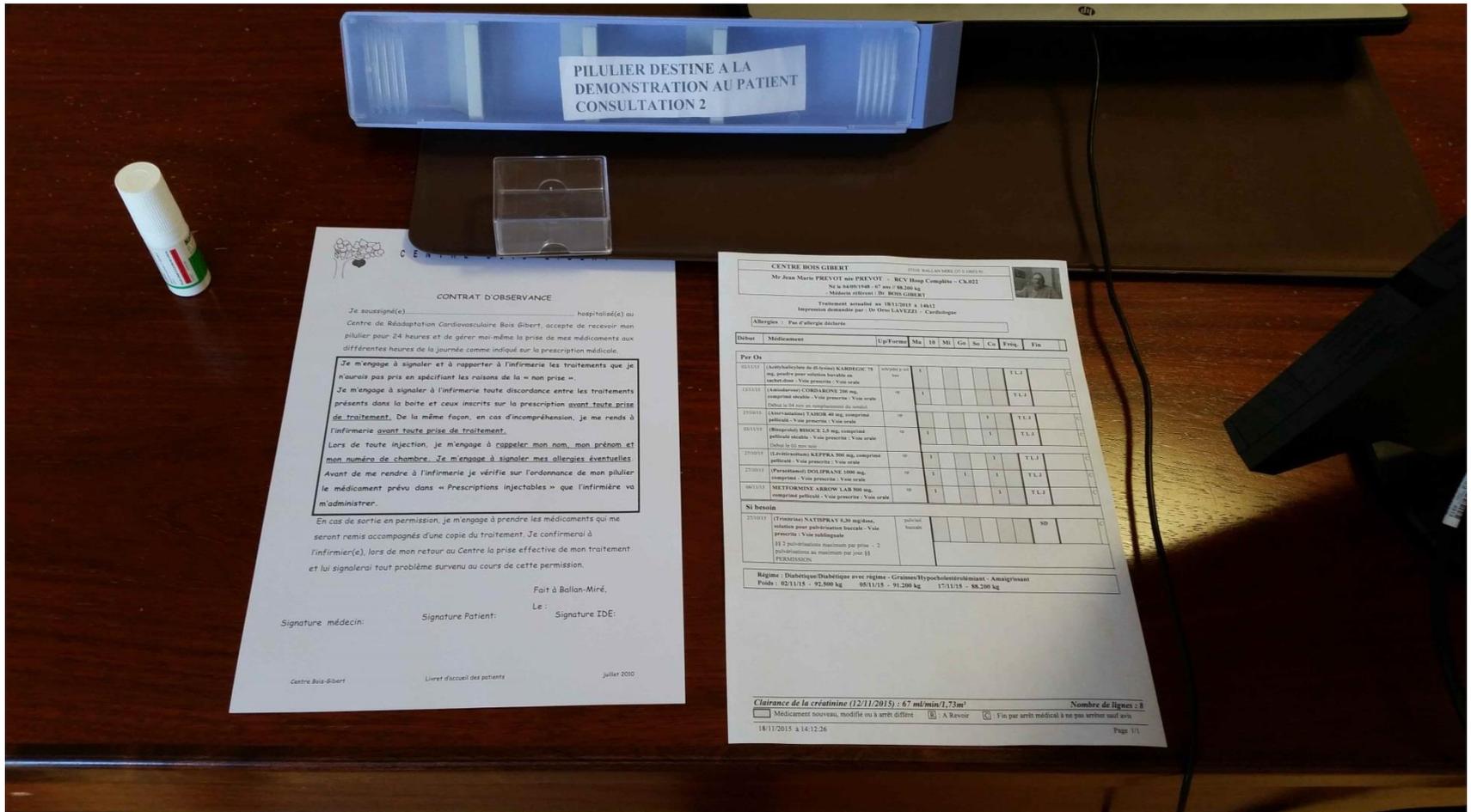
- l'interrogatoire du patient
- l'examen des plaquettes blister de l'essai

Il n'y a pas d'infirmière pour enregistrer l'administration en temps réel du médicament.

Ici essai de phase 2 GEMINI ACS1 :

- ac. Acétylsalicylique 75 mg et placebo de rivaroxaban 2,5 mg
- OU**
- Placebo d'ac. Acétylsalicylique 75 mg et rivaroxaban 2,5 mg

CONTRAT D'OBSERVANCE



PILULIER DESTINE A LA
DEMONSTRATION AU PATIENT
CONSULTATION 2

CONTRAT D'OBSERVANCE

Je soussigné(e) _____ hospitalisé(e) au Centre de Réadaptation Cardiovasculaire Bois Gibert, accepte de recevoir mon pilulier pour 24 heures et de gérer moi-même la prise de mes médicaments aux différentes heures de la journée comme indiqué sur la prescription médicale.

Je m'engage à signaler et à rapporter à l'infirmière les traitements que je n'aurais pas pris en spécifiant les raisons de la « non prise ».

Je m'engage à signaler à l'infirmière toute discordance entre les traitements présents dans la boîte et ceux inscrits sur la prescription avant toute prise de traitement. De la même façon, en cas d'incompréhension, je me rends à l'infirmière avant toute prise de traitement.

Lors de toute injection, je m'engage à rappeler mon nom, mon prénom et mon numéro de chambre. Je m'engage à signaler mes allergies éventuelles.

Avant de me rendre à l'infirmière je vérifie sur l'ordonnance de mon pilulier le médicament prévu dans « Prescriptions injectables » que l'infirmière va m'administrer.

En cas de sortie en permission, je m'engage à prendre les médicaments qui me seront remis accompagnés d'une copie du traitement. Je confirmerai à l'infirmière(e), lors de mon retour au Centre la prise effective de mon traitement et lui signalerai tout problème survenu au cours de cette permission.

Fait à Ballan-Miré,
Le : _____
Signature médecin: _____ Signature Patient: _____ Signature IDE: _____

Centre Bois-Gibert Livret d'accueil des patients juillet 2010

CENTRE BON GIBERT 37000 BALLAN MIRE ET S. MEREYS
M. Jean Marie PREVOT - RCV Hesp Complète - Ch.022
N° de patient: 1448 - 67 ans - 88,200 kg
Médicine traitant: Dr. BOIS GIBERT
Traitement prescrit par: TRIVIERE - IRLIS
Impression demandée par: Dr. Orest LAVUZZI - Cardiologue

Allergies : Pas d'allergie déclarée

Débit	Médicament	Ep	Forma	Mo	Di	Mi	Co	So	Ca	Fréq.	Vin
Per Os											
001117	Amblybutololine de 0,05 mg/ml KARDECIC 75 mg, poudre pour solution buccale en sachet-dose - Voir prescrite - Voir arête	00	1								T, L, J
151113	Ambroxolol COMALBYNE 200 mg, comprimés orodispersibles - Voir prescrite - Voir arête	00	1								T, L, J
201015	Amoxiclavinate 500/80 mg, comprimés pelliculés - Voir prescrite - Voir arête	00									T, L, J
001114	Bisoprolol BIOPROCK 2,5 mg, comprimés pelliculés orodispersibles - Voir prescrite - Voir arête	00	1								T, L, J
201015	Etanercepte KERTIVA 500 mg, comprimés pelliculés - Voir prescrite - Voir arête	00	1								T, L, J
201015	Paracetamol DOLIFRANE 1000 mg, comprimés - Voir prescrite - Voir arête	00	1								T, L, J
001111	METFORMINE ARROW LAB 500 mg, comprimés pelliculés - Voir prescrite - Voir arête	00	1								T, L, J
Si besoin											
201015	(Trinitro) NATIPRAY 0,20 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale - Voir prescrite - Voir arête										ND

Régime : Diabétique/Diabétique avec régime - Craie/Hypochlorhydrique - Amaigrissement
Poids : 82,11/18 - 92,800 kg 85,11/15 - 91,200 kg 17,11/15 - 88,200 kg

Clairance de la créatinine (12/11/2015) : 67 ml/min/1,73m² Nombre de lignes : 8
 Médicament nouveau, modifié ou à arrêt différé A Revoir Fin par arrêt médical à ne pas renvoyer sauf avis

18/11/2015 à 14:12:26 Page 1/1

CONTRAT D'OBSERVANCE

PREALABLE A CETTE DEMARCHE

DCI + MEDICAMENTS IDENTIFIABLES + ORDONNANCE INFORMATISEE

EVALUATION PREALABLE DE L'APTITUDE DU PATIENT

(1) **Présentation de la démarche**

médecin => patient

(2) **Test de lecture et de compréhension de l'ordonnance et du pilulier**

patient => médecin

(3) **Vérification concrète d'un compartiment par le patient**

patient => infirmière

SIGNATURE PAR LE PATIENT, LE MÉDECIN ET L'INFIRMIÈRE

(1) **identitovigilance**

(2) **vérification des traitements**

(3) **déclaration d'erreur par le patient**

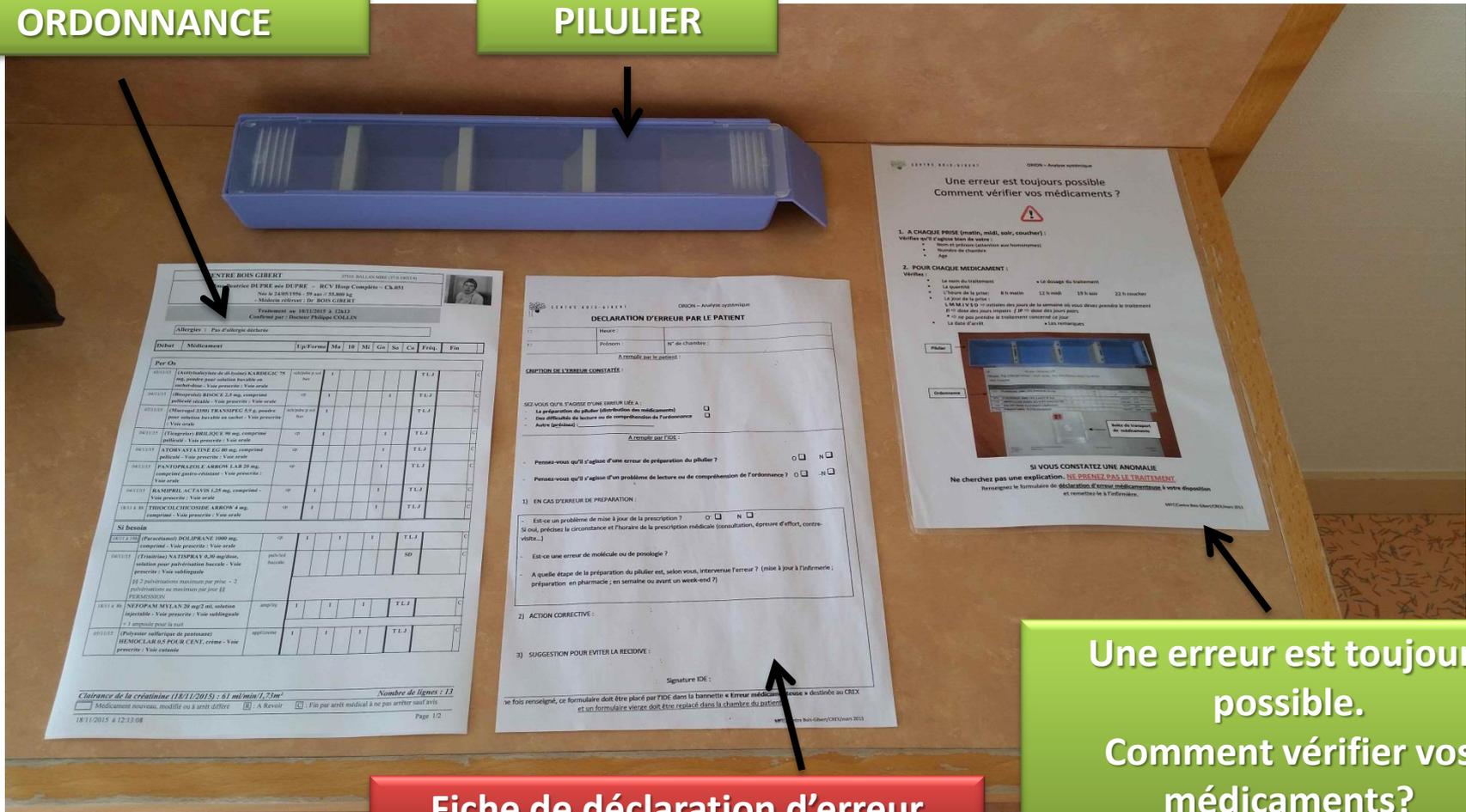
=> **renforcement de la sécurité par une prise consciente et responsable** <=

A CHACUN SON RÔLE !!!

OUTIL METHODOLOGIQUE FICHE DE DECLARATION D'ERREUR (suite à CREX)

ORDONNANCE

PILULIER



Fiche de déclaration d'erreur

Une erreur est toujours possible.
Comment vérifier vos médicaments?

Centre Bois Gibert - CREX - Analyse systémique

Une erreur est toujours possible Comment vérifier vos médicaments ?

1. A CHAQUE PRISE (matin, midi, soir, coucher) :
Vérifier qu'il s'agit bien de votre :
- Nom et prénom (confrontez avec l'ordonnance)
- Numéro de chambre
- Age

2. POUR CHAQUE MÉDICAMENT :
Vérifier :
- Le nom du médicament
- La dose
- Le jour de la prise : 8 h matin, 12 h midi, 19 h soir, 23 h coucher
- La fréquence : 1 fois par jour, 2 fois par jour, 3 fois par jour, 4 fois par jour, 5 fois par jour, 6 fois par jour, 7 fois par jour, 8 fois par jour, 9 fois par jour, 10 fois par jour, 11 fois par jour, 12 fois par jour, 13 fois par jour, 14 fois par jour, 15 fois par jour, 16 fois par jour, 17 fois par jour, 18 fois par jour, 19 fois par jour, 20 fois par jour, 21 fois par jour, 22 fois par jour, 23 fois par jour, 24 fois par jour, 25 fois par jour, 26 fois par jour, 27 fois par jour, 28 fois par jour, 29 fois par jour, 30 fois par jour, 31 fois par jour, 32 fois par jour, 33 fois par jour, 34 fois par jour, 35 fois par jour, 36 fois par jour, 37 fois par jour, 38 fois par jour, 39 fois par jour, 40 fois par jour, 41 fois par jour, 42 fois par jour, 43 fois par jour, 44 fois par jour, 45 fois par jour, 46 fois par jour, 47 fois par jour, 48 fois par jour, 49 fois par jour, 50 fois par jour, 51 fois par jour, 52 fois par jour, 53 fois par jour, 54 fois par jour, 55 fois par jour, 56 fois par jour, 57 fois par jour, 58 fois par jour, 59 fois par jour, 60 fois par jour, 61 fois par jour, 62 fois par jour, 63 fois par jour, 64 fois par jour, 65 fois par jour, 66 fois par jour, 67 fois par jour, 68 fois par jour, 69 fois par jour, 70 fois par jour, 71 fois par jour, 72 fois par jour, 73 fois par jour, 74 fois par jour, 75 fois par jour, 76 fois par jour, 77 fois par jour, 78 fois par jour, 79 fois par jour, 80 fois par jour, 81 fois par jour, 82 fois par jour, 83 fois par jour, 84 fois par jour, 85 fois par jour, 86 fois par jour, 87 fois par jour, 88 fois par jour, 89 fois par jour, 90 fois par jour, 91 fois par jour, 92 fois par jour, 93 fois par jour, 94 fois par jour, 95 fois par jour, 96 fois par jour, 97 fois par jour, 98 fois par jour, 99 fois par jour, 100 fois par jour

SI VOUS CONSTATEZ UNE ANOMALIE
Ne cherchez pas une explication. **NE ARRÊTEZ PAS LE TRAITEMENT**
Remplissez le formulaire de déclaration d'erreur médicamentée à votre disposition et remettez-le à l'officine.

COMPREHENSION, LECTURE, SIGNATURE...

M. MO [redacted] Philippe - 65 ans - Chambre 001 - Trinitrine Laboef 0,15 mg (comprimé à croquer)
 Allergies : Pas d'allergie connue ! - Insuf. rénale : Cl 65 ml/min

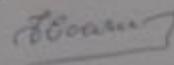
Date	Prescription Médicaments	8h	12h	19h	22h
06/06	ACETYLSALICYLATE 75MG (Kardegic 75mg)	1	-	-	-
15/05	ATENOLOL 50MG CPS	1	-	1	-
30/05	RAMIPRIL 2.5MG CPS	-	-	1	-
15/05	LERCANIDIPINE 10MG CPS(Lercan 10 mg)	1	-	1	-
15/05	FENOFIBRATE 160MG CPS	-	-	1	-
21/05	ALLOPURINOL 200MG CPS (Zyloric 200 mg)	1	-	-	-



et lui signalerai tout problème survenu au cours de cette permission.

Fait à Ballan-Miré,
 Le: 05/06/2012 -
 Signature IDE:

Signature médecin:


Signature Patient:


Centre Bois-gibert Livret d'accueil des patients juillet 2010

PRESCRIPTION DU MODE D'ADMISTRATION DES MEDICAMENTS EN RCV

REPONSE GRADUEE EN FONCTION DE L'AUTONOMIE EVALUEE DU PATIENT

RESPONSABILITE SUIVANT LE MODE DE DISTRIBUTION	Administration infirmierie (sous le regard de l'IDE)	Distribution par repas	Distribution globale Contrat d'observance
VERIFICATION ULTIME (3ème)	IDE de l'horaire	IDE de l'horaire	PATIENT
ADMINISTRATION	IDE de l'horaire	PATIENT	PATIENT

ACCOMPAGNEMENT



AUTONOMIE

PRESCRIPTION DU MODE D'ADMINISTRATION

Rech.

Application le 18/11/2015 à 14 h

Circuit du médicament

- RCV
 - Administration des traitements à l'infirmier
 - Distribution des traitements par repas
 - Gestion du pilulier par le patient
- SSCV
 - Préparation du pilulier

Prise en charge du patient

Education

Protocole insuline

Protocoles généraux

Actes infirmiers

- **Préparation du pilulier de J+1**
Matin - Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
- **Préparation du pilulier du WE**
Matin - Vendredi
- **Vérification des piluliers des patients**
Nuit - Tous les jours à [J+1]
- **Distribution des piluliers en chambre**
5 h - Tous les jours à [J+2]
- **Vérification du retour des piluliers des patients**
20 h - Tous les jours à [J+1]
- **Préparation du pilulier de J+1 par l'IDE**
- Nuit - en une seule fois

Protocole confirmé par Dr KUBAS Sophie le 02/07/2015 à 15h06

Prescriptions

Saisie rapide

Exemple de récupération d'erreur par un patient

Date : 28/03	Heure : 13h	
Nom : MARTIN	Prénom : J.F	
N° de chambre : 141		
Décrivez dans cette case l'erreur : 2 PROPRANOLOL au lieu de 1 25 mg		Analyse par l'IDE et action corrective : Vu avec le patient après vérification faite suite à la consultation la répartition avait été modifiée et celui du soin était resté NOM DE L'IDE : O. D. ... SIGNATURE 

Exemple de récupération d'erreur par un patient



- Le patient va retrouver dans son pilulier deux comprimés de BisoCE Gé 2,5 mg au lieu de 2 comprimés de LEVOTHYROX 50µg.
- Il constate avec l'IDE l'erreur et remplit une déclaration d'erreur.
- L'armoire de rangement est inspectée et l'IDE de nuit ayant préparé le pilulier est interrogée.

Exemple de récupération d'erreur par un patient

CASE BISOCE 2,5mg



CASE LEVOTHYROX 50µg



- 1 erreur de rangement constatée.
- médicament puisé dans la bonne case mais blister non lu avant d'être mis dans le pilulier.
- facteur contributif: pilulier de J1 d'un patient entrant non fait à la PUI, double vérification non faite.

CREX PATIENT: ANALYSE SYSTEMIQUE

DATE HEURE	FAITS	ECARTS	FACTEURS CONTRIBUTIFS	FACTEURS INFLUENTS
?	La secrétaire réalise le copié-collé d'un traitement en cours sur le LAP dans le courrier de sortie.	Conforme		
?	La secrétaire a plusieurs courriers de sortie ouverts et plusieurs ordonnances de sortie ouvertes.	Non conforme.	<u>Organisation :</u> Beaucoup de courriers à finaliser en même temps.	<u>Facteurs humains :</u> Secrétaire en formation.
?	La secrétaire transfère le traitement du courrier de sortie sur l'ordonnance de sortie et va se tromper en attribuant le traitement d'un patient à un autre. Elle ne se trompera pas pour le second patient.	Non conforme.	<u>Domaine technique :</u> La facilité du copié-collé peut conduire à ne pas relire et comparer l'ordonnance au courrier.	
?	Le médecin va signer l'ordonnance préparée du mauvais traitement au mauvais patient sans vérifier l'ordonnance qu'il croit conforme au courrier de sortie.	Non conforme.	<u>Domaine technique :</u> L'erreur de traitement concerne 2 patients sous AVK et dissimule d'autant l'erreur.	
?	La secrétaire va remettre au patient le bon courrier de sortie avec le bon traitement et la mauvaise ordonnance de sortie.	Non conforme.	<u>Organisation, procédures :</u> Absence de vérification ultime de l'ordonnance par le patient avant le départ.	
?	Le patient va réaliser l'erreur après être sorti et se fera refaire une ordonnance par son médecin traitant prenant en compte le traitement prescrit sur le courrier de sortie.	Conforme		
?	Le patient prévient l'établissement.	Conforme		
?	Evènement indésirable.	Conforme		
?	Décision de traitement en CREX	Conforme		

CREX PATIENT: ACTIONS CORRECTIVES

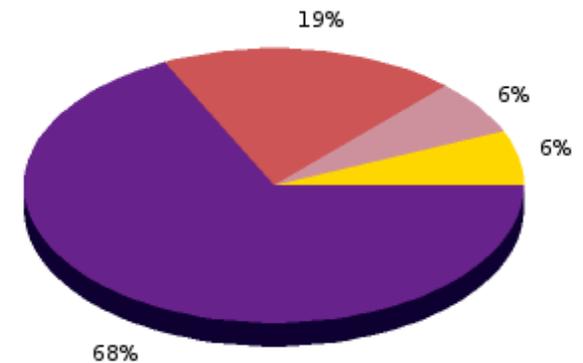
ACTIONS CORRECTIVES	Métier
AC 1 : Un seul courrier et une seule ordonnance ouverts à la fois en vérifiant le nom, le prénom et la date de naissance sur le courrier et l'ordonnance avant de transférer le traitement.	Secrétaire
AC 2 : Edition de l'ordonnance (du LAP) habituelle du patient à joindre dans le parapheur avec l'ordonnance de sortie pour auto-contrôle par la secrétaire.	Secrétaire
AC 3 : Vérification par le médecin de la conformité de l'ordonnance éditée en comparant l'ordonnance de sortie et l'ordonnance du LAP avant signature. Les modifications éventuelles par rapport à l'ordonnance du LAP seront commentées sur l'ordonnance du LAP ou la conciliation de sortie le cas échéant.	Médecin
AC 4 : L'ordonnance du LAP sera présentée au patient avec l'ordonnance de sortie au secrétariat. Le patient s'assurera avec la secrétaire que son ordonnance de sortie est conforme. Discussion éventuelle avec le prescripteur des divergences intentionnelles.	Patient/Secrétaire

Bilan des FEI Patient

	2012	2013	2014	2015(15/11)
FEI TOT	220	298	263	323
CIRCUIT	103	74	91	113
CIR % FEI	46%	25%	34%	35%
PATIENT	40	27	31	31
PAT % CIR	39%	36%	34%	27%

FEI Patients 2015 (15/11)

Déclaration d'erreur par le patient		
Items	nb	%1
Erreur de dosage	2	6.45 %
Erreur de produit	2	6.45 %
Produit en trop	6	19.35 %
Produit manquant	21	67.74 %
total	31	100 %
nombre d'enregistrements concernés	31 / 323 : 9.6 %	



PARCOURS DU PATIENT

Diagnostic principal au moment du transfert ou de l'admission
Traitement en cours à chaque admission au centre Bois-Gibert

1- Hôpital A du 10/06 au 19/06

Traitement de sortie : => Traitement courrier Hop A au 19/06

DEROXAT 20 mg, 1 le matin.

PREVISCAN 20 mg, 1 le soir.

LIPANTHYL 200 mg le soir.

INEXIUM 40, 1 le soir.

TERCIAN 25 mg, le soir au coucher.

BISOPROLOL 2.5 mg, 1 le matin.

XATRAL 10 mg, 1 le soir qui sera à arrêter dans 10 jours.

KARDÉGIC 75, 1 le midi.

LOVENOX 0.8 ml, 1 matin, 1 soir.

PARACETAMOL 1 G toutes les 6 heures si douleur.

**1^{ère} admission suite à
Pontage aorto-bifémoral**

2- Hôpital B : 19/06 au 23/06/2015

Transfert pour douleur abdominale aiguë

3- Hôpital A du 23/06 au 29/06

Traitement de sortie : => Traitement courrier Hop A au 29/06

KARDÉGIC 75, 1 par jour.

PREVISCAN 20 mg, 1 le soir.

XATRAL 10, 1 le soir.

BISOPROLOL 2.5, 1 le matin.

INEXIUM 20, 1 le soir.

FÉNOFIBRATE 160, 1 le matin.

TERCIAN 25, 1 le soir.

LOVENOX 0.7 ml, 2 x par jour jusqu'à 2 INR consécutifs entre 2 et 3.

Surveillance biologique rapprochée des INR et de la NFS.

**Diagnostic retenu:
Hématome rétropéritonéal
de traitement médical.**

4- Hôpital B : du 29/06 au 29/06

Transfert pour syndrome infectieux

5- Hôpital A du 29/06 au 07/07

Traitement de sortie : => Traitement courrier Hop A au 07/07

AUGMENTIN 1 G, 3 x par jour à poursuivre jusqu'au 12/07/2015 inclus

KARDÉGIC 75, 1 par jour.

PREVISCAN 20 mg, 1 le soir.

XATRAL 10, 1 le soir.

BISOPROLOL 2.5, 1 le matin.

INEXIUM 20, 1 le soir.

FÉNOFIBRATE 160, 1 le matin.

TERCIAN 25, 1 le soir.

LOVENOX 0.7 ml, 2 x par jour jusqu'à 2 INR consécutifs entre 2 et 3.

Surveillance biologique rapprochée des INR et de la NFS.

**Diagnostic retenu:
Pneumopathie**

6- Hôpital B : 07/07 au 12/07/2015

Transfert pour douleur abdominale, déglobulisation et hypovolémie. Suspicion de récidence d'hématome rétropéritonéal.

7- Hôpital A : 12/07 au ...

**Diagnostic retenu:
Hématome caecal avec saignement actif et déglobulisation.**

BILAN COMPARATIF DES TRAITEMENTS

RELEVÉ DE BIOLOGIE

Patient : ... IPP : ...

Période : 06/07/15 09:28 - 07/07/15 20:00 Imprimé le 07/07/15 09:29

Médicaments	07/07/15 18:00	07/07/15 12:00	07/07/15 09:29	07/07/15 08:37	07/07/15 08:36	06/07/15 18:45	06/07/15 13:29
PO Acide acétylsalicylique (ACET...) PO, 75 mg, 1x/jour (midi), à partir du : 29/06/15 19:33:00, Statut pharmacie en attente		75 mg				75 mg Validé	
Alfuzosine (ALFUZOSINE LP (...)) PO, 10 mg, = 1 cpr, 1x/jour (soir), à partir du : 29/06/15 19:33:00, Statut pharmacie en attente à avaler sans croquer avec un ve...	10 mg					10 mg Validé	
Amoxicilline + Acide clavulanique PO, Amoxicilline 1 000 mg, = 1 sachet(s), 3x/jour (matin, midi et soir), à partir du : 02/07/15 18:00:00, Statut pharmacie en attente	1 000 mg	1 000 mg				1 000 mg Validé	1 000 mg Validé
Associations de sels d'alumin... PO, 1 sachet(s), 3 g, si besoin, 3x/jour en cas de : Diarrhée, à partir du : 02/07/15 16:06:00, Statut pharmacie en attente			3 g				Dernière administration le : 04/07/2015 18:00
Bisoprolol (BISOPROLOL MYL ...) PO, 2,5 mg, = 1 cpr, 1x/jour (matin), à partir du : 29/06/15 19:33:00, Statut pharmacie en attente						2,5 mg Validé	
Cyamérazine (CYAMEMAZIN...) PO, 25 mg, = 1 cpr, 1x/jour (soir 18h), à partir du : 29/06/15 19:33:00, Statut pharmacie en attente	25 mg					25 mg Validé	
Esoméprazole (ESOMEPRAZO...) PO, 20 mg, = 1 cpr, 1x/jour (soir), à partir du : 29/06/15 19:33:00, Statut pharmacie en attente	20 mg					20 mg Validé	
Fluindione (FLUINDIONE (PRE...)) PO, 20 mg, = 1 cpr, 1x/jour (soir), à partir du : 29/06/15 19:33:00, Statut pharmacie en attente	20 mg					20 mg Validé	
Fénofibrate (FENOIBRATE (L...)) PO, 160 mg, = 1 cpr, 1x/jour (matin), à partir du : 29/06/15 19:33:00, Statut pharmacie en attente						160 mg Validé	
Racécadotril (RACECADOTRIL ...) PO, 100 mg, = 1 gélule(s), si besoin, 3x/jour, en cas de : Diarrhée, à partir du : 02/07/15 16:06:00, Statut pharmacie en attente			100 mg				Dernière administration le : 07/07/2015 08:37
Racécadotril							* 100 mg Validé

3 divergences

(+) LOVENOX
(-) Sels d'alu...
(-) RACECADOTRIL

Incohérent
INR dans la cible
et HBPM en cours

Cohérent

Absence d'HBPM
et INR dans la cible

Traitement de sortie :

- AUGMENTIN 1 G, 3 x par jour à poursuivre jusqu'au 12/07/2015 inclus.
 - KARDÉGIC 75, 1 par jour.
 - PREVISCAN 20 mg, 1 le soir.
 - XATRAL 10, 1 le soir.
 - BISOPROLOL 2.5, 1 le matin.
 - INEXIUM 20, 1 le soir.
 - FÉNOFIBRATE 160, 1 le matin.
 - TERCIAN 25, 1 le soir.
 - LOVENOX 0.7 ml, 2 x par jour jusqu'à 2 INR consécutifs entre 2 et 3.
- Surveillance biologique rapprochée des INR et de la NFS.

Traitement du courrier
médical au 07/07/2015

Patient : ... IPP : ...

Demande d'impression de la grille Imprimé le 07/07/15 09:28

Résultats de Laboratoire	06/07/15 15:15	06/07/15 08:00	03/07/15 08:00	02/07/15 18:00	02/07/15 08:00	01/07/15 08:00
Hémostase						
INR	2,34 N					2,08 N
Interpretation INR sous AVK	Interpretati...					Interpretati...
Bactériologie Standard						

Relevé des biologies
transmis par l'IDE

Relevé d'administration
transmis par l'IDE

BILAN COMPARATIF DES COURRIERS

1^{er} RETOUR: 29/06/2015

Découverte au scanner abdomino-pelvien, d'un volumineux hématome rétro-péritonéal de 86/78/102 mm avec saignement actif provenant d'une artère circonflexe iliaque profonde gauche.

Après discussion médico-chirurgicale, indication à un traitement médical seul avec antagonisation des AVK par 10 mg de Vitamine K, transfusion de 2 culots globulaires.

L'évolution dans le service est favorable avec un bon rendement transfusionnel sans nouvelle déglobulisation permettant une reprise des AVK avec un relais par HNF puis LOVENOX curatif.

Le scanner de contrôle du 25/06/2015 retrouve une stabilité de son hématome rétro et sous péritonéal gauche sans saignement actif visible artériel ou veineux, discrète augmentation de l'épanchement intrapéritonéal par suffusion à travers les feuillets péritonéaux et épanchement pleural gauche de faible abondance.

Nous vous transférons Monsieur pour poursuite de la prise en charge.

Traitement de sortie :

KARDÉGIC 75, 1 par jour.
PREVISCAN 20 mg, 1 le soir.
XATRAL 10, 1 le soir.
BISOPROLOL 2.5, 1 le matin.
INEXIUM 20, 1 le soir.
FÉNOFIBRATE 160, 1 le matin.
TERCIAN 25, 1 le soir.
LOVENOX 0.7 ml, 2 x par jour jusqu'à 2 INR consécutifs entre 2 et 3.
Surveillance biologique rapprochée des INR et de la NFS.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En vous remerciant de votre confiance.

Bien confraternellement.

Insertion d'un paragraphe de suivi et d'une ligne de traitement sans actualisation par ailleurs.

2nd RETOUR: 07/07/2015

Après discussion médico-chirurgicale, indication à un traitement médical seul avec antagonisation des AVK par 10 mg de Vitamine K, transfusion de 2 culots globulaires.

L'évolution dans le service est favorable avec un bon rendement transfusionnel sans nouvelle déglobulisation permettant une reprise des AVK avec un relais par HNF puis LOVENOX curatif.

Le scanner de contrôle du 25/06/2015 retrouve une stabilité de son hématome rétro et sous péritonéal gauche sans saignement actif visible artériel ou veineux, discrète augmentation de l'épanchement intrapéritonéal par suffusion à travers les feuillets péritonéaux et épanchement pleural gauche de faible abondance.

Alors que Monsieur venait d'être transféré de nouveau à Bois Gibert, survenue d'une hyperthermie à 39.4° avec frissons.

Il n'y a pas de point d'appel clinique infectieux ou de signes de sepsis sévère, l'angio-scanner réalisé retrouve une diminution discrète de l'hématome rétro et sous péritonéal gauche sans saignement actif artériel ou veineux ni signe de surinfection. On retrouve en revanche des foyers infectieux broncho-pulmonaires des deux bases pulmonaires favorisés par des troubles ventilatoires post-opératoires.

Les hémocultures réalisées sont négatives tout comme l'ECBU réalisé. Une antibiothérapie initiale par TAZOCILLINE et VANCOMYCINE a été débutée avec relais par AUGMENTIN dès le 3/07/2015 permettant une obtention d'une apyrexie et d'une régression du syndrome inflammatoire biologique.

A noter la survenue de diarrhées non glairo-sanglantes avec une recherche de Clostridium difficile négative d'évolution favorable sous traitement symptomatique et après remplacement de la TAZOCILLINE par de l'AUGMENTIN.

Nous vous transférons Monsieur pour poursuite de la prise en charge.

Traitement de sortie :

AUGMENTIN 1 G, 3 x par jour à poursuivre jusqu'au 12/07/2015 inclus.
KARDEGIC 75, 1 par jour.
PREVISCAN 20 mg, 1 le soir.
XATRAL 10, 1 le soir.
BISOPROLOL 2.5, 1 le matin.
INEXIUM 20, 1 le soir.
FÉNOFIBRATE 160, 1 le matin.
TERCIAN 25, 1 le soir.
LOVENOX 0.7 ml, 2 x par jour jusqu'à 2 INR consécutifs entre 2 et 3.
Surveillance biologique rapprochée des INR et de la NFS.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En vous remerciant de votre confiance.

Bien confraternellement.

ANALYSE SYSTEMIQUE ET CREX URGENT LE 23/07/2015

Ci-dessous les deux étapes concernant l'hôpital A que nous avons identifiées
=> Déclenchement d'une RMM sur l'hôpital A.

DATE HEURE	FAITS	ECARTS
07/07/2015 AM Hôpital A	Courrier de 3ème admission "copié collé" de la 2 ^{nde} admission non vérifié.	Traitement faux non vérifié divergent du relevé d'administration des traitements où ne figure pas l'HBPM. ACC 1
07/07/2015 AM Hôpital A	Relevé d'administration du traitement (sans HBPM) éditée le 07/07 à 09H29. Pancarte de biologie éditée le 07/07 à 09h28 avec INR du 01/07 à 2,08 et INR du 06/07 à 2,34.	OK

QUELLES SOLUTIONS POSSIBLES?

- Le relais Héparine/AVK est à risque hémorragique, le patient recevant deux anticoagulants simultanément. Cette situation à haut risque doit durer le moins longtemps possible. Le changement d'équipe médicale prenant en charge un patient dans une telle situation accroît le risque notamment sur la durée de la double anticoagulation si les informations sont manquantes, incomplètes ou fausses.
- Quelles sont les informations importantes minimales à transmettre dans le courrier médical, sur l'ordonnance des médicaments et l'ordonnance de biologie dans le cas d'un traitement AVK? (que ce soit lors d'un transfert ou à la sortie du patient)
 - En cas de relais Héparine/AVK en cours: date d'introduction de l'AVK.
 - Dernier INR à quelle date et sous quelle dose d'AVK.
 - Dernière modification de dose d'AVK et sa date.
 - Date du prochain contrôle INR prévu.
- En cas d'informatisation de la prescription, il est souhaitable de joindre une ordonnance éditée avec le logiciel de prescription du service. Pour un traitement AVK, faire figurer dans le courrier médical les informations ci-dessus pour optimiser le relais et réduire les risques.

POINTS DE SECURITE AVK...

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste) (AFFECTION EXONERANTE)

Faire contrôler l'INR 1 fois par semaine pendant trois mois, non à jeun, dans le laboratoire de votre choix.

INR : 2.21 le 25/06/2015 pour une cible entre 2 et 3 sous 40 mg de fluindione (2 cp de Previscan^o 20mg) stable depuis le 19/06/2015. AVK même dose et prochain INR le 29/06/2015.

Résultats à communiquer
adaptation de la posologie



370100 539



10003743647

Clairance créatininémie 103 ml/min

Cible INR entre 2 et 3.

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste) (AFFECTION EXONERANTE)

- FLUINDIONE (PREVISCAN) 20 mg, comprimé quadrisécable – 2 comprimés le soir.
- BISOPROLOL 2,5 mg, comprimé pelliculé sécable – 1 comprimé matin et soir.
- RAMIPRIL 5 mg, comprimé sécable – 1 comprimé matin et soir.

INR : 2.21 le 25/06/2015 pour une cible entre 2 et 3 sous 40 mg de fluindione (2 cp de Previscan^o 20mg) stable depuis le 19/06/2015. AVK même dose et prochain INR le 29/06/2015.

Quelles sont les bonnes raisons d'organiser une conciliation médicamenteuse d'entrée?

- **Ne pas oublier un médicament essentiel** dans un parcours de soins, la pathologie actuelle n'effaçant pas les pathologies antérieures et ainsi **organiser la continuité médicamenteuse**.
- **Dépister les erreurs** liées aux transitions du parcours de soins.
- **Faire le lien avec un traitement pris et la pathologie actuelle: pharmacovigilance.**
- **Avoir une réflexion sur le bénéfice/risque de chaque médicament** à l'occasion de prescriptions supplémentaires. On peut faire un choix délibéré et concerté de simplification de traitement.
- **Impliquer tous les professionnels dans cette démarche** pour une sécurisation efficace et pragmatique en établissement de soins:
 - **Retirer les traitements personnels** pour éviter l'automédication pendant le séjour mais aussi en faire l'inventaire et ouvrir la discussion avec le patient sur ce sujet (infirmière).
 - **Récupérer les ordonnances dispensées** pour relever les spécialités que le patient a en sa possession et en discuter avec lui (infirmière et médecin).
 - **Etablir la prescription d'entrée** en possession de toutes ces informations en indiquant bien les divergences intentionnelles que les choix soient provisoires ou définitifs (médecin).
 - **Permettre au pharmacien d'émettre un avis** en comparant la prescription d'entrée et les traitements antérieurs (conciliation et analyse).

Quelles sont les bonnes raisons d'organiser une conciliation médicamenteuse de sortie?

- **Le patient a besoin de savoir** la place des traitements antérieurs compte tenu de la prescription de sortie.
- Information de pharmacovigilance **si un traitement est dorénavant contre-indiqué ou déconseillé.**
- **Préciser les habitudes d'automédication inadaptée** par rapport aux traitements ou aux pathologies.
- **Reprendre un traitement habituel du patient** dont on a donné un équivalent pendant le séjour (contrainte du livret thérapeutique).
- **Cet échange est indispensable et doit être compris du patient tout simplement pour qu'il puisse être observant,** d'autant que les traitements sont modifiés.
- Si le patient ne comprend pas ou s'il pense qu'il s'agit d'un oubli, **il risque de mélanger des traitements antérieurs avec la prescription de sortie** ou ira voir son médecin traitant pour refaire une ordonnance s'il n'a pas confiance.
- Si la **conciliation de sortie écrite** en fin d'ordonnance se veut pragmatique pour le patient et le pharmacien, **le courrier de sortie doit motiver les choix faits**, le médecin traitant ayant besoin d'avoir un message clair sur les modifications effectuées pendant le séjour et leurs raisons.
- On a décidément tout a gagné à faire une conciliation à l'entrée, à la sortie mais aussi en cas de transfert !!!

Quelles sont les bonnes raisons d'organiser une conciliation médicamenteuse de transfert?

- **Dépister ses propres erreurs...** et donc se protéger de soi même et de ses outils.
- **Aider l'équipe** qui va accueillir le patient transféré **à ne pas faire d'erreur** à son tour.
- Montrer que l'on a **conscience des risques permanents liés aux transitions du parcours de soins et la nécessité de les gérer.**
- Un document de liaison de type **relevé d'administration des traitements associé à l'ordonnance de traitement obtenu avec le même outil informatique** utilisé dans le service prenant en charge le patient est probablement la solution la plus sûre surtout lorsqu'on ne pratique pas la conciliation. Dans ce cas-là, il est préférable de s'abstenir de retranscrire le traitement dans le courrier en demandant de se référer à l'ordonnance et au relevé d'administration joints. **En revanche le courrier devrait mentionner le dernier INR, sa date, si la dose d'AVK a été modifiée et la date du prochain INR.**
- Tenter de se mettre à la place de l'équipe qui va recevoir le patient en se posant les questions: « Quelles sont les informations que j'aimerais bien avoir? Quelles sont les données évidentes pour moi qui risquent de ne pas l'être pour l'équipe recevant le patient? ».

POUR CONCLURE...

DANS TOUTES CES DEMARCHES

NECESSITE D'IMPLIQUER

L'ENSEMBLE DES ACTEURS **DONT LES PATIENTS**

IMPORTANCE DU RÔLE DE LA **DIRECTION** DANS
DES **CHOIX STRATEGIQUES MAJEURS**